

**INTERVENTION DE LA CONFEDERATION SYNDICALE
INTERNATIONALE
TABLE RONDE MINISTERIELLE
« RENFORCER L'ACCES A DES TRANSPORTS
URBAINS ET RURAUX DURABLES »
NEW-YORK, 12 MAI 2011**

Monsieur le président,

les syndicats sont convaincus de l'importance des thèmes traités par cette CDD, et celui sur les transports n'est pas le moindre.

Pour les syndicats, garantir que des systèmes de transport public soient adaptés aux besoins des populations, efficaces et à un coût abordable pour les plus modestes, est un facteur clé pour contribuer au développement durable. Il s'agit notamment de permettre aux travailleurs de rejoindre leur lieu de travail dans de bonnes conditions.

Pour cela, des investissements publics ambitieux dans des réseaux d'infrastructure durables sont nécessaires. Les syndicats croient en effet que les transports publics constituent un élément central des stratégies de mobilité durable.

Cependant, l'impérative nécessité de transports publics de qualité, ne peut exonérer les responsables publics, à tous les niveaux, d'une réflexion sur l'aménagement des territoires, visant à rapprocher lieux de vie et lieux de travail. En effet, plus de la moitié des transports des travailleurs ont pour objet de se rendre au travail. De ce point de vue Monsieur le Président, nous aimerions que les experts de cette table ronde puissent nous faire part de leur point de vue sur l'articulation entre lieu de vie et lieu de travail.

Monsieur le Président, les transports publics, indispensables en milieu urbain, sont également importants en zone rurale. Le développement d'infrastructures dans les zones rurales est essentiel pour aider les plus démunis à sortir de la pauvreté. Le manque de services de transports est source d'inégalité, d'exclusion et de pauvreté.

Le développement et la mise en œuvre de transports publics de qualité nécessite la participation des parties prenantes, dont l'expertise contribuerait à la qualité des investissements. Les syndicats sont une de ces parties prenantes, dont la connaissance des attentes des travailleurs et de leurs familles représente un apport essentiel au développement d'une politique de transport public adaptée aux besoins.

Pour terminer Monsieur le Président, nous voulons rappeler que des transports publics de qualité reposent sur des travailleurs bien formés, bien rémunérés et dont les conditions de travail sont les meilleures possible. Ce propos vaut pour l'ensemble des

travailleurs des transports, du secteur maritime en passant par le secteur routier, sans oublier les travailleurs du secteur informel. A cet égard, nous aimerions également entendre les experts de cette table ronde sur la possible contribution du secteur des transports au passage d'une économie informelle vers l'économie formelle.

C'est pour cela que nous prions instamment les gouvernements de reconnaître que le travail décent, le droit des travailleurs à rejoindre le syndicat de leur choix, et le droit à la négociation collective, sont des facteurs cruciaux pour le développement de transports publics de qualité.

Je vous remercie Monsieur le Président, pour votre écoute attentive.